
LA VERSION LUE FAIT FOI
Projet d'allocution de M. Claude Béchard

**La nouvelle approche gouvernementale en matière d'emploi passe par la
conciliation travail-famille.**

dans le cadre
d'un dîner-causerie de l'ASDEQ

Salon Villeray – Hôtel Hilton

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Le 28 octobre 2004

Mesdames, Messieurs, bonjour.

Permettez-moi d'abord de remercier la section Vieille Capitale de l'Association des économistes du Québec (ASDEQ) de m'avoir gentiment invité à l'une de vos activités. Ceci me procure une occasion de choix pour vous entretenir de l'un des dossiers qui me motive le plus à titre de ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, soit la conciliation travail-famille.

Je consacrerai donc une partie de mon allocution à ce thème riche et complexe, dont les diverses composantes se retrouvent dans l'ensemble des missions de mon ministère. C'est ainsi qu'au cours des prochaines minutes, je traiterai successivement de la conciliation travail-famille, du plan de match que le Québec doit se donner pour faire face aux enjeux démographiques actuels pour déboucher finalement sur la place déterminante que l'on devra accorder à l'innovation au cours des prochaines années.

En bref, si j'avais à vous résumer en quelques mots le corps de cet exposé, c'est fort simple : la nouvelle approche gouvernementale en matière d'emploi passe pas la conciliation travail-famille.

La conciliation travail-famille

- M'adressant aujourd'hui à des experts en économie, je n'aurai pas besoin de longues explications, et certainement pas de grandes équations, pour vous convaincre que le marché du travail s'est passablement transformé au cours des trente dernières années. Parmi les facteurs qui expliquent ce phénomène, on mentionne, à coup sûr, **la mondialisation des marchés, les transformations technologiques.**
- Il y a un autre facteur que l'on néglige souvent de mentionner, probablement parce qu'il est trop évident. Il s'agit de **l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail.** Le taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans, ayant au moins un enfant de moins de 16 ans, a plus que doublé depuis les vingt-cinq dernières années. Les femmes sont maintenant présentes sur le marché du travail presque à parité avec les hommes. Dans le contexte économique actuel, la grande majorité des familles ont besoin de deux revenus de travail pour faire face aux impératifs financiers de la vie familiale.
- Désormais, une majorité de femmes et d'hommes assument autant **un rôle de travailleur ou de travailleuse qu'un rôle de parent, de conjoint, de proche aidant auprès de parents vieillissants.** Ces nombreux rôles font partie intégrante de leur vie.

- Pour prospérer, les entreprises ont dû se moderniser, **revoir l'organisation du travail, rechercher la flexibilité et la polyvalence du personnel**. Les besoins des entreprises et ceux de la main-d'œuvre semblent avoir pris des voies divergentes.
- Cette évolution n'est pas sans créer de multiples **sources de tension**. Celles-ci, à leur tour, se répercutent sur la santé physique et mentale des travailleurs et des travailleuses, sur la qualité de leur vie familiale et sur leur performance au travail. Des coûts en soins de santé et en services sociaux y sont rattachés, de même que des pertes de productivité. **Les employeurs doivent supporter des coûts attribuables aux retards au travail, à l'absentéisme, à la baisse de performance, au roulement élevé du personnel, au recrutement et à la formation des nouveaux employés.**
- C'est ainsi que la conciliation travail-famille est devenue le sujet chaud des conversations et même des campagnes électorales. Cela indique la profondeur et l'étendue du phénomène.

- La conciliation du travail et de la famille est la facilité pour les travailleurs et les travailleuses, les étudiants et les étudiantes, **d'articuler leurs responsabilités et leurs activités familiales, professionnelles et sociales et de conserver la maîtrise de leur temps**. Les mesures de conciliation travail-famille ne visent pas seulement à soutenir les parents dans l'exercice de leurs **responsabilités face à leurs enfants**; elles s'adressent également aux personnes en emploi qui assument des obligations à l'égard de leur **conjoint, d'un parent ou d'un proche malade ou ayant des incapacités**.
- On parle maintenant de la « génération sandwich ». **Il s'agit de personnes qui ont des enfants à la maison tout en assumant des responsabilités auprès de parents ou de proches âgés**. Présentement, 25 % de la main-d'œuvre québécoise, surtout des femmes, prodigue des soins à un parent ou à un proche plus âgé. Ce pourcentage risque de s'élever de manière importante avec le vieillissement de la population.

- En ce qui me concerne, la conciliation du travail, des études et de la famille **ne peut reposer sur la seule responsabilité des individus concernés**. Pour parler comme un économiste, je dirais : *c'est un exemple de situation où il faut envisager un autre mode de régulation que la régulation marchande par les prix pour effectuer l'allocation optimale des ressources*. En grande majorité, les femmes et les hommes qui assument des obligations familiales sont aussi actifs sur le marché du travail ou aux études. Cette réalité fait dorénavant partie intégrante de notre organisation sociale et économique. **Parce qu'elles constituent une richesse pour le Québec, les familles doivent être soutenues par la collectivité.**
- Pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (**OCDE**), l'amélioration de la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales constitue un **élément essentiel d'accroissement des taux d'emploi et de fécondité**. Les pays membres sont encouragés à mettre en place des politiques favorisant une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale par **un meilleur accès à des services de garde adéquats, à des congés de maternité qui garantissent un retour à l'emploi et à des congés parentaux améliorés.**

- Notre gouvernement poursuivra dans la même voie et intensifiera même ses actions. Ainsi, nous compléterons, d'ici mars 2006, le réseau des services de garde pour les enfants de moins de 5 ans pour le porter à 200 000 places. Selon les prévisions actuelles, ceci devrait permettre d'atteindre l'équilibre entre l'offre et la demande.
- Je négocie avec le gouvernement canadien la mise en œuvre de l'Entente conclue récemment au sujet d'un régime québécois d'assurance parentale. Ce régime visera l'ensemble des personnes actives sur le marché du travail dont les revenus annuels sont supérieurs à 2 000 \$. Il offrira une compensation financière plus généreuse que celle accordée maintenant par le régime fédéral d'assurance-emploi tout en laissant aux parents plus de flexibilité et il couvrira de surcroît les travailleuses et les travailleurs autonomes. Je compte pouvoir mettre ce régime en œuvre le 1^{er} janvier 2006.

- En 2001, le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (**CCTM**), qui regroupe les principales associations patronales et syndicales du Québec, a rendu public **un plan d'action pour inciter les milieux de travail à adopter des pratiques de conciliation travail-famille**. Le Conseil faisait alors valoir que l'instauration de mesures concrètes dans ce domaine est un investissement et une occasion d'améliorer les conditions de travail et le fonctionnement des entreprises. J'ai l'intention d'agir pour soutenir et faciliter ce mouvement. **C'est pourquoi j'ai entrepris depuis quelques mois une consultation qui conduira d'ici la fin de l'année au dépôt de la première politique gouvernementale de conciliation travail-famille de l'histoire du Québec** .
- Tant les **syndicats que les employeurs** ont commencé à s'impliquer dans ce dossier. Il faut cependant reconnaître que **tous les milieux de travail ne sont pas rendus au même point dans la mise en place de politiques et de pratiques favorables à la famille**. La grande entreprise privée de même que les secteurs public et parapublic sont plus avancés. La taille de leur effectif et l'importance de leur masse salariale leur procurent plus de souplesse. Dans un contexte de concurrence de plus en plus sévère, les petites et moyennes entreprises ont des marges de manœuvre très restreintes.

- Les entreprises souhaitent **être informées et conseillées** tant sur les pratiques des différents milieux de travail que sur les besoins des familles, les programmes et les services qui leur sont offerts. **Les mesures de soutien informelles adaptées aux besoins particuliers et la gestion de cas par cas sont généralement favorisées par les PME.**
- Par ailleurs, on peut remarquer que les travailleurs et les travailleuses n'ont pas d'attentes démesurées. Ils souhaitent des mesures diversifiées, qui se modifient au fil des ans, avec l'âge de leurs enfants et selon les besoins des parents vieillissants. **Le soutien du supérieur immédiat** arrive au premier rang des facteurs qui facilitent la conciliation travail-famille. **La flexibilité des horaires de travail, les congés pour obligations familiales et les services à la famille en milieu de travail sont mentionnés par les personnes en emploi comme étant des solutions gagnantes.**

D'autres exemples de mesures :

- crédits d'impôt aux entreprises;
- garder un lien étroit\formation avec les employées;
- banque de congés sans solde déjà prévue dans la Loi sur les normes du travail ou en créer une avec solde pour les personnes qui ont des obligations familiales;
- **Label « qualité famille ».**

- La mise en œuvre de mesures facilitant la conciliation travail-famille **déborde le cadre strict des milieux de travail**. On pourrait même avancer qu'elle concerne l'ensemble de l'organisation de la société. Elle touche des aspects aussi divers que **l'organisation des transports, l'aménagement urbain, l'harmonisation des horaires des différents services : écoles, services publics, plages de travail, services de santé et autres**.
- **Plus d'une cinquantaine de municipalités se sont dotées d'une politique familiale qui intègre des mesures de conciliation travail-famille, comme les camps d'été pour les enfants d'âge scolaire, les services d'aide aux devoirs, les activités de loisirs durant les semaines de relâche scolaire et les services communautaires pour les personnes âgées moins autonomes.**
- J'ai un souci particulier pour éviter la « solution universelle » ou selon l'expression anglaise *one size fits all*. La politique devra tenir compte de la diversité des milieux de travail : la PME, la grande entreprise, le secteur tertiaire, le secteur industriel et l'agroalimentaire, le travail régulier et le travail atypique. **Je ne suis pas un partisan inconditionnel des solutions législatives. Je dis souvent aux gens qui réclament une telle solution : « une loi si nécessaire mais pas nécessairement une loi ».**

- De plus, je crois que la décision d'avoir ou non des enfants relève d'un choix personnel. **Les actions que posera l'État seront donc pour créer le meilleur environnement possible afin que les familles, une fois qu'elles choisiront d'avoir des enfants, puissent bénéficier d'un environnement qui contribuera à leur épanouissement.**
- Et un élément clé à cet épanouissement est l'emploi...

Le Plan gouvernemental pour l'emploi

- Mes différentes responsabilités à titre de ministre me permettent d'avoir une vision plus large. Avec mon chapeau de ministre de la Famille, j'espère avoir réussi à vous démontrer que les mesures de conciliation travail-famille ont une importance déterminante pour permettre aux individus de faire face au stress de la vie quotidienne tout en étant des travailleurs performants, des parents attentionnés et des conjoints heureux et épanouis. Si je mets maintenant mon chapeau de ministre de l'Emploi, je suis alors doublement convaincu de la nécessité de mettre en place le plus rapidement possible des mesures de conciliation travail-famille.

- Vous savez sans doute que, depuis plusieurs années, les cohortes de jeunes qui intègrent le marché du travail rapetissent alors que très bientôt les *baby-boomers* atteindront l'âge de la retraite. **La rencontre de ces deux phénomènes fera que le nombre d'arrivants sur le marché du travail pourrait ne pas combler entièrement le nombre de départs.** Plusieurs démographes estiment que le volume de main-d'œuvre disponible au Québec pourrait commencer à diminuer vers 2012. Pour des économistes, ceci ne devrait pas être une bonne nouvelle. On voit déjà les effets possibles sur le niveau de vie et la prospérité de l'économie québécoise.
- Il faut se préparer à faire face à cette situation et mettre en place les mesures qui permettront au Québec de maintenir sa prospérité et de poursuivre son développement. **Toute mesure qui favorise la hausse du taux d'emploi permettra de contrer en partie la baisse prévue du volume de main-d'œuvre.** Ainsi, des actions auprès des travailleurs âgés, des prestataires d'assistance emploi, des immigrants, des personnes handicapées et des jeunes parents seront nécessaires. À ce titre, la conciliation travail-famille cadre tout à fait avec les actions requises. Ces considérations m'amènent naturellement à vous parler davantage d'un plan sur lequel je travaille depuis quelque temps.

- Le Québec vit présentement plusieurs changements déterminants pour son évolution. **Jusqu'à maintenant, il a fort bien tiré son épingle du jeu dans la redistribution des forces économiques à l'échelle mondiale.** Son produit intérieur brut par habitant le place dans le peloton de tête des économies de l'Organisation de coopération et de développement économiques regroupant la majorité des pays ayant les économies les plus développées. **Les changements en cours sont toutefois profonds, ils se manifestent à un rythme rapide.** Ils exigent de tous les États qu'ils révisent et adaptent régulièrement leurs politiques et leurs outils d'intervention afin d'assurer le maintien de leur prospérité ainsi que la poursuite de leur développement.
- Cette **démarche de révision et d'adaptation** est de plus en plus complexe. Elle **ne peut se faire sans l'implication de tous les acteurs concernés.** Les stratégies passées en matière d'emploi n'ont pas donné tous les effets attendus. De plus, la réalité évolue. **Il faut donc ajuster l'approche gouvernementale en matière d'emploi.** Dans le contexte où mon gouvernement revoit les interventions de l'État et propose de nouvelles stratégies économiques et sociales dans son programme d'action *Briller parmi les meilleurs*, le moment est propice pour mettre de l'avant un *Plan gouvernemental pour l'emploi*.

- Ce Plan gouvernemental pour l'emploi permettra au gouvernement et à ses partenaires de se donner, à terme, un plan de match pour faire face aux changements en cours et saisir les opportunités qui se présenteront.
- Dans sa forme actuelle, le plan s'articule autour d'une analyse des principaux éléments qui influencent le niveau de vie d'une société, soit : **la composition démographique de sa population, son taux d'emploi, la moyenne des heures travaillées par personne et la productivité de son économie.**

- **Une variation de l'un de ces facteurs influence directement le niveau de vie.** Ainsi, une réduction de la proportion de la population en âge de travailler par rapport à la population totale peut amener une diminution du niveau de vie. Mais ce scénario n'est pas inévitable. Les changements démographiques créent certes un défi de taille. Cependant, des interventions appropriées sur les autres composantes du niveau de vie peuvent compenser cette réduction dans la mesure où la société québécoise intervient rapidement, de manière cohérente, avec l'intensité et la persistance requises.
- En regard de la taille de la population active, le Québec peut agir à court terme sur le **niveau d'immigration**. Il devra cependant être plus performant pour faciliter l'intégration des immigrants dans des emplois correspondant davantage à leurs qualifications et à leur niveau d'expérience.

- Le gros des efforts devrait, par contre, porter sur **l'amélioration de la productivité de l'économie québécoise**. En effet, la productivité du travail au Québec se situe à 30,50 \$ en dollars américains (US\$) alors qu'elle est à 31,90 \$ US pour le Canada et à 35,30 \$ US aux Etats-Unis. Une augmentation constante de la productivité, au cours des prochaines décennies, permettrait d'absorber en douceur les effets des changements démographiques et de pallier à la précarité des finances publiques. Il faut toutefois être bien conscient des efforts importants et diversifiés que cela pourra exiger, en voici quelques exemples : **intensifier la migration de l'activité économique des secteurs à faible productivité vers des secteurs à forte valeur ajoutée, consolider les entreprises et favoriser l'augmentation de leur taille, susciter la croissance des investissements privés pour moderniser la machinerie de production et améliorer l'organisation du travail, intensifier la recherche et le transfert de connaissances entre les centres de recherche et les entreprises, augmenter la formation de la main-d'œuvre en entreprise et le niveau de qualification des chercheurs d'emploi.**

- **C'est un programme certes ambitieux mais incontournable** si le Québec veut se maintenir dans le peloton de tête des sociétés prospères. Le Plan gouvernemental pour l'emploi ne prétend pas s'attaquer à tous les aspects de ce programme. Il cible les éléments qui contribuent à influencer positivement le niveau de vie tout en étant à la portée de ses principaux intervenants du secteur de l'emploi.
- Ainsi, en s'appuyant sur l'analyse précédente, on peut conclure que les actions d'un plan pour l'emploi devraient porter principalement sur **la qualification de la main-d'œuvre, le taux d'emploi et les mesures qui contribuent au développement économique et régional.**
- Dans cette perspective, je crois que le Plan gouvernemental pour l'emploi devrait poursuivre trois objectifs afin d'agir de manière adéquate pour s'assurer que le Québec brille parmi les meilleurs :

OBJECTIF 1 : Favoriser l'amélioration du niveau de qualification de la main-d'œuvre et le développement continu des compétences.

OBJECTIF 2 : Attirer davantage de personnes sur le marché du travail, en particulier celles en provenance des bassins de main-d'œuvre qui ont une plus faible présence en emploi et contribuer ainsi à assurer un volume de main-d'œuvre suffisant dans chacune des régions du Québec.

OBJECTIF 3 : Contribuer au développement économique et régional et favoriser ainsi le développement de l'emploi.

- **La mise en œuvre d'un plan pour l'emploi, qui traitera également de la relève entrepreneuriale et de la planification des besoins en main d'œuvre, doit se faire en complémentarité avec les orientations gouvernementales en matière de développement économique et régional.** La croissance des entreprises, le développement des régions et celui de l'emploi dépendent en grande partie d'une amélioration constante, au cours des prochaines années, de la productivité de l'économie québécoise. C'est pourquoi le succès de ce plan repose sur **les choix d'affaires et les décisions de gestion des entreprises.** Il repose également sur la **synergie que la mise en œuvre du plan favorisera entre les actions de tous les ministères et organismes** qui disposent de leviers pour influencer le développement de l'emploi.

- Ainsi, si l'on additionne ensemble les deux principales approches dont je viens de vous faire part, soit la conciliation travail-famille et un plan d'emploi gouvernemental, on peut alors en arriver à notre nouvelle approche gouvernementale en matière d'emploi qui passe par la conciliation travail-famille.

Le facteur clé : l'innovation

- Ce propos sur les choix d'affaires des entreprises et la synergie entre les ministères introduit parfaitement la dernière partie de mon allocution. Je vais vous parler des trois éléments qui assureront, selon moi, l'avenir du Québec. Il s'agit de l'innovation, de l'innovation et de l'innovation.
- Tout récemment, le **Conference Board of Canada** publiait un rapport intitulé : Performance and Potential 2004-05. En avant-propos, la Présidente, madame Anne Golden, indiquait que la performance économique globale du Canada s'était améliorée de manière significative au cours de la dernière décennie. Mais, selon elle, le Canada avait encore des problèmes structurels à régler et, parmi ceux-ci, le plus important lui semblait être **la croissance anémique de sa productivité**. Madame Golden croît que cette faiblesse menace, à terme, la prospérité du Canada. J'ajouterais, pour ma part, que ce diagnostic s'applique également au Québec.

- Pour illustrer mon propos, je m'inspirerai d'une analyse que vient de rendre publique l'organisme **Pôle Québec, Chaudière-Appalaches**. Il s'agit d'une analyse d'indicateurs économiques qui compare la région avec les 15 principales régions métropolitaines du Nord-Est des États-Unis et avec les 10 principales régions métropolitaines du Canada.
- La région se démarque avantageusement en ce qui concerne le **taux de scolarisation postsecondaire de sa population, son taux d'emploi et les coûts d'exploitation avantageux pour les entreprises malgré la hausse récente des taux de change**. La présence d'un bon nombre de personnes ayant une formation en sciences naturelles et appliquées est un plus pour le développement des secteurs économiques de pointe. La recherche universitaire est dynamique, le financement de la recherche est en hausse. Les professeurs pratiquent un essaimage d'entreprises supérieur à la moyenne des universités canadiennes.
- L'étude révèle toutefois **un PIB *per capita* de 25 % inférieur à la moyenne canadienne**. Pôle Québec, Chaudière-Appalaches se demande pendant combien de temps la région pourra maintenir ses revenus et son niveau de vie avec un tel écart dans la création de richesse. **Le document insiste sur la nécessité de moderniser le tissu économique de la région, de soutenir les efforts de diffusion technologique et d'exportation.**

- Je crois que la **modernisation de l'économie passe par les investissements en recherche et innovation ainsi que par le renforcement des mécanismes de diffusion rapide des résultats auprès des entreprises.** L'innovation ne concerne pas uniquement la machinerie de production et les procédés de fabrication. Le rapport du Conference Board *Performance and Potential 2004-05* rappelle que l'introduction de nouveaux équipements n'est pas toujours accompagnée par **une approche innovante dans la révision des méthodes de gestion.**
- Dans un numéro récent du *Business Week* consacré à *l'Innovation Economy*, Micheal J. Mandel mentionnait qu'au cours des 75 dernières années, les économistes ont beaucoup appris sur la gestion de l'économie de marché. **Ils ont maîtrisé les politiques pour éviter les dépressions et réduire la durée des récessions. Ils ont développé des stratégies pour contrôler l'inflation et répondre aux crises financières. Par contre, personne ne s'entend sur ce qu'il faut faire pour stimuler l'innovation qui représente, selon lui, l'un des ingrédients les plus essentiels de la croissance économique.**

- M. Mandel reproche aux politiciens américains de parler d'innovation mais de rarement l'introduire dans la liste de leurs instruments prioritaires de développement économique. **Le gouvernement ne peut plus, à lui seul, tenter de diriger le développement par des politiques centrales et interventionnistes.** Nous croyons fermement qu'il est temps de changer ce modèle de développement économique.
- Les nouveaux modèles de développement s'appuient sur **un processus de collaboration entre les divers niveaux de gouvernement, les entreprises et les établissements d'enseignement et de recherche.** Ils valorisent les coalitions d'acteurs qui tablent sur leurs forces et construisent un tissu de coopération à l'échelle régionale. Ils appuient la croissance des entreprises puisque le degré d'innovation d'une entreprise semble relié à sa taille, au volume de ses activités d'exportation ainsi qu'aux liens qu'elle développe avec ses clients, ses fournisseurs et les réseaux publics et parapublics de sa région en ce qui concerne la recherche, le soutien à l'exportation, l'accès au capital de risque.

- Vous retrouverez cette philosophie dans le plan pour l'emploi que je prépare actuellement de même que dans les orientations économiques de mon gouvernement.

Des paroles à l'action

- Par ailleurs, suite au Forum des générations tenu les 12,13 et 14 octobre dernier, j'ai le mandat avec mon collègue, M. Michel Audet du MDERR, de constituer une équipe multipartite en vue :
 - de mettre sur pied des stratégies d'action afin de permettre aux entreprises d'accroître leur compétitivité, de faire face aux contraintes du nouvel environnement économique, au défi de la démographie et ainsi contribuer à la création et à la consolidation des emplois;
 - d'examiner l'impact des nouvelles réalités du travail, à la fois sur les entreprises et sur les travailleurs et de proposer des solutions;
 - d'explorer les façons d'assurer la croissance de l'emploi en misant sur l'innovation sociale et la gestion participative;
 - de proposer des façons de stimuler l'entrepreneuriat, privé, collectif et social (économie sociale).

- Par ces actions et par notre vision d'un Québec résolument tourné vers l'avant, notre gouvernement veut faire équipe avec ceux et celles qui poseront les bons gestes afin de développer le Québec avec équité envers toutes les générations.
- En terminant, je vous remercie pour votre attention et, soyez sans crainte, pour répondre à l'interrogation du président de l'Association des économistes québécois (ASDEQ), section de la Vieille Capitale, M. André G. Bernier, je ne vous demanderai pas de dériver une fonction d'utilité à la suite de ce discours. J'espère cependant avoir contribué, bien humblement, à maximiser la vôtre.

Je vous souhaite une bonne fin de journée.